



1767

COLLÈGE DE MONTREAL

PROCÉDURE D'ADMISSION – 2^e à 5^e SECONDAIRE RENTÉE 2020-2021

LE PROCESSUS D'ADMISSION DÉBUTERA LE 3 FÉVRIER 2020

Étape 1 : Compléter le formulaire d'admission en ligne en vous connectant sur notre portail Cobra en tant qu'invité.

Ce formulaire sera accessible sur notre site internet à partir du lundi 3 février 2020 et devra être complété avant le vendredi 28 février 2020.

Étape 2 : Téléverser les documents en ligne.

- Bulletin final des 2 dernières années complétées (2017-2018 et 2018-2019);
- Bulletin 1^{re} étape 2019-2020;
- Plan d'intervention et/ou rapport neuropsychologique, s'il y a lieu;
- Lettre de confirmation d'un club partenaire pour le programme Art-Sport-Études, s'il y a lieu.

Étape 3 : Payer les frais d'ouverture de dossier de 25\$.

- Paiement en ligne par carte de crédit.
- Par chèque à l'ordre du Collège de Montréal ou argent comptant, par courrier ou en personne à la réception* à cette adresse :

**Collège de Montréal
Bureau des admissions
1931 Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3**

Seuls les dossiers complets (payés et documents fournis) seront étudiés.

**La réception est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h.*

Étape 4 : Suite à l'étude du dossier de votre enfant, vous pourriez être contacté pour une entrevue et/ou un examen d'admission chez notre partenaire.

Si un examen d'admission est exigé, des frais de 91.98 \$ (taxes incluses) vous seront exigés lors de la passation de l'examen.

Toutes les informations (convocation, lieu d'examen, verdict) seront communiquées par courriel ou par téléphone.